Les échos

De Ver Sur Launette – Loisy

N°6 : Juillet 2015

SOMMAIRE

- Editorial P 1
- Etat civil P 2
- Agenda P 2
- Comptes rendus du Conseil Municipal P 3
- Ecole P 6
- Festivités P 7
- Nos aînés P 9
- Associations P 9
- Aux alentours... P 10
- Informations diverses / actualités P 10
- Jeux P 16

Editorial

NOS TRAVAUX D'ETE :
LES SUITES DE L'ORAGE DE GRÊLE

Mesdames, Messieurs,

Il y a 1 an, notre commune subissait un épisode de grêle dont bon nombre d'habitants se souviendront longtemps.
Comme vous le savez déjà, les différents bâtiments communaux ont été plus ou moins impactés.
C'est pourquoi, les discussions avec les assurances ont été longues et aussi avec le système administratif qui nous impose des consultations d'entreprises dans un cadre rigide n'apportant pas forcement des prix de travaux les mieux disants espérés.
Des demandes d'aide ont également été sollicitées auprès du Conseil Départemental et de l'Etat afin de réduire les coûts de ces travaux au maximum.

Le conseil municipal a souhaité saisir l'opportunité de transformer un évènement inattendu et coûteux en une occasion de faire des travaux de restauration d'ampleur plus importante, ce qui permettra de détenir des bâtiments communaux avec des toitures restaurées pour les 50 prochaines années à un coût au plus bas pour nos finances.

Au printemps dernier, nous avons procédé au remplacement de luminaires à technologie LED rue de la Garenne et rue du Vieux Moulin (pour partie). L'optique est d'offrir un meilleur éclairage et de diminuer nos prochaines factures d'électricité pour un coût total de 8 611 € aidé

par le Syndicat d'Electricité de l'Oise contre 16 200€ si la commune avait dirigé les travaux elle-même. L'assurance a pris en charge la totalité de ce coût.

Début juillet, débuteront les travaux de rénovation totale des toitures de la mairie/école de Ver ainsi que du logement/école de Loisy qui en avait grand besoin.
Une demande de subvention a été sollicitée auprès de l'Etat et a été accordée récemment.
Le coût de ces travaux devrait s'élever à 105 000 € HT (sans mauvaise surprise). L'assurance remboursant 74 200€ et l'Etat accordant une subvention de 11 100 €, le reste à charge pour la commune se monte à 25 000 € après rajout de divers coûts annexes.

Restera la rénovation de la toiture très vieillissante de l'église. Là, l'assurance a été plus difficile à convaincre du fait du mauvais état général de la toiture avant les méfaits de l'orage de grêle. Elle nous a octroyé 71 500 €, pour une estimation des travaux à hauteur de 180 000 €. Le Conseil Départemental nous a concédé une aide de 54 750 €.
Les réponses du premier appel d'offres lancé s'élevaient à 220 000€. Les montants étant beaucoup trop élevés, un deuxième appel à concurrence a été lancé afin de bénéficier d'un coût moins élevé.
La décision concernant l'attribution de ce marché sera prise certainement très prochainement.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances.

Bien sincèrement à vous,
Yves CHERON

D549, route VER SUR LAUNETTE - OTHIS, **barrée pour travaux du 06 au 10 juillet 2015.**

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

- Lundi : 14 H – 18 H
- Mardi 14 H – 18 H
- Mercredi 10 H – 12 H
- Jeudi : Fermé
- Vendredi : 14 H – 18 H

- 1er samedi du mois : 9 H 30 – 12 H
(Reporté au samedi suivant si jour férié)

Vous pouvez également contacter le secrétariat au 03 44 54 01 69 **UNIQUEMENT durant ces horaires**.

ETAT CIVIL

Naissances:

- Wyatt WAROQUIER le 24/05/2015

Toutes nos félicitations aux parents

Mariages:

- Joseph HORME et Fabienne MALHEÜDE le 06/06/2015
- Alain GUILLOU et Adelaïde SOARES Le 27/06/2015

Toutes nos félicitations aux mariés

Décès:

- Jacques COËLLE le 10/05/2015

Toutes nos condoléances aux familles.

A VENIR …

- **Mardi 14 juillet 2015 :** Commémoration fête nationale à 11H00.
- **Mardi 3 Septembre 2015:** Rentrée des classes,
- **Jeudi 10 septembre 2015 :** Rassemblement des aînés,
- **Vendredi 11 septembre 2015 :** Initiation aux premiers secours avec défibrillateur par la Croix rouge,
- **Jeudi 24 septembre 2015 :** Rassemblement des aînés,
- **Jeudi 08 octobre 2015 :** Rassemblement des aînés.

Les informations complémentaires vous seront communiquées dans vos boîtes à lettres.

Mardi 21 avril 2015

1) Convention de financement de la fibre optique avec le SMOTHD

Le SMOTHD a en charge la réalisation, en maitrise d'ouvrage publique, d'un nouveau réseau d'initiative publique de communication électronique « Oise très haut débit ». L'installation de la fibre optique par le SMOTHD est prévue sur la commune fin 2016. Ce dernier nous a fait parvenir deux conventions :

- Par versement unique,
- Par versement échelonné sur 25 ans à 2.5%.

Le nombre estimé de prises FTTH à réaliser sur le territoire de la commune est de 562. Le coût à la prise FTTH en 2015 est de 370 €uros (inchangé depuis 2014). En conséquence, le montant initial de la participation financière de la commune s'élève à 207 940 €uros.

La convention entrera en vigueur à compter de sa signature et prendra fin au jour de la réception, sans réserve, des travaux.

La participation financière est versée en une seule fois avant le 1er juin de l'année des travaux de déploiement des prises.

Le nombre définitif de prises FTTH est fixé, d'un commun accord entre les parties, à l'issue des études dite de « BAL » (Boites aux lettres), effectuées par le prestataire des travaux et validées par le SMOTHD.
En cas de variation entre le nombre estimé de Prises FTTH à réaliser sur le territoire de la collectivité membre et le nombre définitif de prises FTTH à déployer, le montant initial de la participation financière est ajusté par avenant dans les meilleurs délais après la transmission des études de « BAL » et ce avant tout commencement d'exécution des travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la convention à versement unique et donne tous pouvoir à M. le maire pour la signature de la dite convention auprès du SMOTHD.

2) Achat de terrain en Espace Naturel Sensible

M. le maire informe le conseil municipal qu'une parcelle située en zone « ENS » est mis en vente de manière amiable par la famille LANGLET à savoir :
La parcelle ZC 58 d'une surface de 1 012 M2 au prix de 1 860 €uros auquel il faut rajouter 1 350€ de frais de notaire, soit un prix total d'acquisition de 3 210 €uros.
La dite parcelle a été estimée par le service des domaines pour un montant de 778€.

M. le maire précise qu'afin d'éviter les cabanisations, la commune a pris la décision depuis quelques années maintenant d'acquérir ces parcelles au fur et à mesure de leur vente. De plus il indique que ce type d'achat est subventionné à hauteur de 80% par le Conseil Général.

Coût de l'acquisition : 3 210 €
Subvention 80% Conseil départemental : 2 568€
Coût restant à la charge de la commune : 642 €

M. le maire indique que le prix demandé par le vendeur est de 1 082€ supérieur a l'estimation des domaines, mais bien inférieur au prix d'achat d'une parcelle proche (ZC 56) avec des constructions illicites acheté 16 000€. Si un acheteur venait à contrevenir les règles d'urbanisation, là aussi les frais d'huissier et de justice seraient supérieurs au 1 082€.
La parcelle étant en zone NATURA 2000, M. le maire propose d'acheter la parcelle au prix proposé de 1 860€ afin de ne courir aucun risque futur sur la vocation de la dit parcelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité l'achat de la parcelle ZC 58 au prix de 1 860€, adopte le plan de financement, sollicite de conseil départemental pour une subvention au titre des ENS, une dérogation pour achat anticipé et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour signer tous documents se rattachant à cette acquisition et à la demande de subvention.
.

3) Modalités de versement des indemnités octroyées à certains salariés (IAT, IEM…)

Le maire informe que certains salariés bénéficient d'indemnités automatiques chaque mois.
Ces derniers temps, certains salariés sont absents pour cause de maladie avec des prolongations à répétition. Afin que cela ne devienne pas habituel, il est proposé en conseil municipal de verser les primes mensuelles au prorata des jours effectifs de présence.

Un débat au sein du conseil s'installe.

M. Philippe COLIN indique que les salariés ont le droit d'être malade et donc qu'il serait nécessaire de déterminer un minimum de jour(s) de ''carence'' sur l'année avant de décompter les indemnités.

Mme Martine HUIN propose de mettre 6 jours de ''carence'' sur l'année.

M. Dominique FOLGALVEZ, fait remarquer que tous les salariés ne seront pas sur le même pied d'égalité, puisque seuls certains salariés bénéficiant d'indemnités seront touchés par cette décision et pas les autres. Il ne trouve donc pas cela équitable, et dit qu'il faut une cohérence au départ.

Mme Maÿlis PETILLON rajoute qu'il serait peut-être plus judicieux de supprimer les indemnités en fonction du travail non fait plutôt que sur le nombre de jour(s) d'absence.

M. Dominique FOLGALVEZ indique que pour pénaliser les salariés pour travail non effectué, un règlement intérieur doit prévoir ce type de sanction. Il indique que celui-ci est en cours de rédaction et qu'il sera proposé prochainement au vote en conseil municipal.

Aucun accord n'étant trouvé et le règlement intérieur étant en cours de rédaction, la décision est reportée ultérieurement.

4) **Décision Modificative n°1**

Il est demandé par la perceptrice de Nanteuil le Haudouin de prendre une décision modificative concernant le paiement d'une facture

Poste 2183 pour - 2 600€
Poste 2051 pour + 2600€

5) Questions diverses

- **Buts au terrain de football**

M. le Maire informe que le terrain de football a fait l'objet d'un resemmage de la pelouse et que les buts installés étaient rouillés et devenaient donc un danger pour les joueurs. Ils ont donc été enlevés.

M. le maire signale qu'il a été demandé aux adolescents du village s'ils préfèrent un terrain plus petit qu'actuellement, dans le sens de la largeur, ou s'ils préfèrent garder le terrain tel qu'il est aujourd'hui.
Les réponses apportées font ressortir que des plus petits buts seraient appréciés.

M. le maire indique donc les tarifs des équipements :

- Lot de buts de 6M X 2M10 (7 joueurs) : 2 330 €uros
- Lot de buts de 7M32 X 3M10 (11 joueurs): 2 510 €uros

Le conseil décide à l'unanimité l'acquisition de buts plus petits (6M X 2M10) en remplacement du matériel hors d'usage selon les souhaits des jeunes.

- **Appels d'offres des réparations de toitures**

M. le maire indique que l'ouverture des plis d'appels d'offres pour la réfection des toitures a été faite ce jour.

- Pour l'église : 2 réponses ont été reçues, mais elles s'avèrent beaucoup plus élevées que l'estimation présentée par l'architecte. L'appel d'offres a donc été rendu non fructueux.
  Un second appel à concurrence va être lancé.

- Pour la Mairie et les écoles : 3 réponses ont été reçues. Il a été demandé par la municipalité des détails supplémentaires d'ici la semaine prochaine pour prendre la décision du choix de l'entreprise.

- **Déchèterie sauvage**

Mme Maÿlis PETILLON informe le conseil que des déchets sont dispersés de plus en plus souvent dans les champs aux alentours du village, et qu'il serait nécessaire de faire de nouveaux rappels auprès de la population sur l'interdiction des déchetteries sauvage.

- **Incivilité**

Mme Hélène BOUCHERAT informe le conseil que des habitants de la place de la Croix envisagent de faire une pétition pour dénoncer l'attitude des jeunes se réunissant le soir devant l'église et qui perturbent la tranquillité du lieu. Des membres du conseil indiquent également qu'ils laissent leurs détritus sur la voie publique et que cette attitude est inacceptable.
M. le maire répond qu'il a été interpellé sur le sujet par les riverains et qu'il a rencontré certains de ces jeunes pour leur demander de jouer au ballon sur le stade et non pas devant l'église ainsi que de mettre leurs déchets dans les poubelles.
Il précise au conseil que dénoncer les problèmes est une chose mais que de proposer des solutions serait plus opportun et demande s'ils ont rencontré les jeunes pour connaitre leur souhait.
M. le maire précise que lors de sa rencontre avec ces jeunes un dialogue s'est installé rapidement. Ils ont indiqué ne pas être opposés à jouer sur le stade à condition que celui-ci soit praticable. Il leur a donc été demandé quel type de but ils préféreraient pour jouer (réponse apportée : des petits) et

souhaiteraient la réouverture de la maison des jeunes.
Sur le sujet de la maison des jeunes, M. le maire a indiqué qu'ils devaient s'interroger sur la raison pour laquelle celle-ci a été fermée dans le passé, mais qu'il n'était pas opposé à étudier leur demande avec le conseil municipal, à condition qu'ils s'organisent en groupe constitué et responsable.

Mardi 05 mai 2015

1) **Attribution du marché de rénovation des toitures de la mairie et des écoles**

M. le maire explique qu'un marché a été mis en concurrence pour la réparation des toitures de la mairie et des écoles de Ver Sur Launette et Loisy divisé en deux lots :

- 1er lot : couverture de la mairie et école de Ver Sur Launette
- 2nd lot : couverture de l'école de Loisy

Trois sociétés ont remis une offre et celle qui se révèle la mieux disante au regard des critères de sélection est l'entreprise WIART (60 - Barbery) pour une offre sur le lot 1 de **60 709.60 € HT** après renégociation de la première offre, et sur le lot 2 de **38 609.80 € HT** après renégociation de la première offre.

M. Xavier FRANCOIS fait remarquer que le montant des deux offres rassemblées correspond à l'estimation qui avait été fournie aux assurances à savoir 100 000 €.

Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise WIART pour réaliser ces travaux et autorise le maire à signer le marché et tous documents se rattachant aux travaux.

2) **Questions diverses**

- **Subvention de l'Etat pour réparation des toitures.**

M. le maire informe le conseil municipal qu'une réponse a été reçue concernant la subvention de l'Etat pour la réparation des toitures d'un montant de 11 099 €.
Celle-ci autorise la municipalité à commencer les travaux mais ne précise pas si la subvention est accordée.
M. le maire demande donc au conseil municipal si les travaux doivent tout de même être lancés en juillet au risque d'avoir un refus en 2015 pour la subvention de l'Etat et de ne pouvoir la redemander en 2016.

Il est précisé par M. Xavier FRANCOIS que les assurances accordent un délai de deux ans pour réaliser les travaux et que le sinistre a eu lieu en juin dernier, soit il y a 11 mois. Si l'on attend l'année prochaine pour une nouvelle demande de subvention en cas de refus, le délai risque d'être dépassé sachant que les travaux sur l'école de Ver sur Launette ne peuvent intervenir que pendant les vacances scolaires.

M. le maire indique également que des morceaux d'ardoise tombent régulièrement du toit de la Mairie en cas de vent, et que les bâches sur le toit de l'école de Loisy sont régulièrement remises. Les réparations deviennent donc urgentes.

Nombre de votants : 10
Il est décidé à l'unanimité le commencement des travaux avant la réponse définitive de l'Etat sur l'attribution de la subvention.

- **Arrêt maladie de Mme BERTHIER**

Le maire informe que Madame Berthier, secrétaire de mairie, sera absente pour plusieurs semaines pour cause de maladie et qu'il est dans l'attente d'une réponse de l'assureur pour la prise en charge de son salaire.

M. Dominique FOLGALVEZ demande s'il est prévu un remplaçant en cas d'arrêt de travail prolongé.

M. le maire informe que Mme MOENAERT, ancienne secrétaire de la commune d'Eve, est venue aider pour la comptabilité cette semaine et qu'en fonction de la réponse de l'assureur et de la durée de l'arrêt de travail de Mme BERTHIER, un remplacement peut-être envisagé.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des séances sur le site internet de la commune
http://www.versurlaunette.fr/mon-village/comptes-rendus-conseils-municipaux/

PORTES OUVERTES 6 JUIN 2015

En cette belle matinée du 6 juin 2015, « des petits bouts de choux » ont découvert l'ECOLE afin de ne pas avoir trop peur en septembre.

Accompagnés de papa et maman, ils ont pu visiter les salles de classes avec leurs beaux jouets, rencontrer les institutrices, Mme CLARA Séverine (PS/MS) et Mme SCHAUB Camille (MS/GS) ainsi que les ATSEM, Mme POIS Valérie et Mme GAUTIEZ Brigitte.
De plus, Mme PIEKARSKI Isaline les attendait dans les locaux du périscolaire et de la restauration scolaire afin de leur faire découvrir ces nouveaux lieux.

Certains enfants ont tellement apprécié les visites qu'ils ne voulaient plus partir !!!

Ce fut une matinée riche en découverte.

Stéphanie ALVES FERNANDES

KERMESSE COUNTRY

Le samedi 13 juin, l'association des parents d'élèves ARPE a organisé la traditionnelle Kermesse de fin d'année pour nos deux écoles, maternelle et primaire.
Les festivités ont commencé avec la remise des diplômes de passage en 6e aux élèves de CM2 par les Maires de Ver sur Launette et d'Eve. Les lauréats, très fiers, ont également reçu en cadeau un dictionnaire, offert par les communes, qui leur sera bien utile au collège.
Avec le beau temps la démonstration et l'initiation à la danse country, qui ont suivi, ont mis les enfants et les parents de bonne humeur.
Le chamboule tout, la pêche aux canards, la course de crayons, le tir à la bougie et les balades à dos de poneys ont été pris d'assaut par nos écoliers en pleine forme.
Merci à tous les participants, aux parents qui ont apporté des gâteaux et aux organisateurs pour cette belle après-midi.

Paulina DYREK

LE VILLAGE EN FÊTE !

Il est un jour dans le printemps où tous les habitants se retrouvent pour célébrer la fête du village. La nouvelle édition s'est déroulée les 2,3 et 4 mai 2015.

La municipalité et l'association Verloisy'R ont proposé des animations tout au long de ce week-end : Fête foraine, défilé avec lampions et feu d'artifices le samedi soir, brocante le dimanche, et tours de manège gratuits le lundi pour les enfants.

La fête commença dans la journée du samedi avec les forains installés sur la place de la Croix, et se poursuivait avec le défilé des lampions dans les rues du village. Malgré une météo pluvieuse, le feu d'artifices fut tiré sur le stade municipal. Les plus téméraires ont pu apprécier ce feu d'artifices sur le thème des années disco d'une quinzaine de minutes.

Ainsi après le feu d'artifices tiré et un petit tour sur la place du village pour effectuer quelques tours de manège, une bonne nuit de sommeil s'imposait avant de s'installer le dimanche dès l'aube pour la traditionnelle brocante.

Il est vrai qu'en regardant la pluie tomber par la fenêtre, beaucoup d'exposants n'étaient pas très motivés, même s'ils adorent les brocantes. Mais, de courageux brocanteurs ont tout de même, fait le déplacement, désireux de se débarrasser de leurs anciennes affaires. Ce ne sont pas quelques gouttes qui vont les arrêter !!!! Beaucoup sont repartis mouillés mais ravis d'avoir fait des affaires.

Ce week-end de fête s'est terminé le lundi dans la soirée, après la distribution de jetons de manège aux enfants et adolescents de la commune, désireux de s'amuser encore quelques heures avant la fermeture. Ces jeunes se sont déjà donnés rendez-vous pour 2016.

Betty COËLLE

DE RETOUR DE LA CHASSE AUX OEUFS

Les enfants de la commune se sont retrouvés à Pâques, le 5 avril dernier, dans le verger communal à Loisy pour une chasse aux œufs organisée par la municipalité et l'association VerLoisy'R.

Foulant l'herbe fraîche, ils ont glâné les œufs déposés au pied des arbres sous le regard attentionné de leurs parents. L'humidité du terrain n'a pas stoppé les jeunes chercheurs de trésors chocolatés qui sont repartis chacun avec une pleine poche de friandises. A l'issue, parents et enfants ont été invités à partager le verre de l'amitié.

Betty COËLLE

PARC DES FELINS

C'est sous le soleil matinal qu'une cinquantaine d'habitants sont partis rencontrer Utopie, Uranie, Ukraine, Dexter et pleins d'autres…
Ces noms ne vous disent peut-être rien, il s'agit des félins croisés au cours de notre parcours dans le parc à Nesles le dimanche 7 juin 2015.

Le parc des félins est un centre d'élevage et de reproduction principalement consacré à la famille des félins des plus petites espèces comme les chats des sables, au plus grosses comme les lions, tigres et panthères.

Après nous être promenés sur les circuits asiatique, african, américain et européen, nous avons apprécié de nous asseoir sur un banc du petit train et nous laisser conduire au point le plus éloigné du parc. Durant la 1ere partie de ce parcours en train, nous avons pu admirer les gros félins d'Afrique. Puis en deuxième partie, nous avons assisté à une mise en scène sur les méfaits de l'homme sur la faune et la flore. Cette partie militante a pour objectif de sensibiliser chaque visiteur sur l'incidence néfaste des hommes sur la nature.

Nous ne pouvions quitter ce lieu magique sans faire un petit tour sur l'ile des Lémuriens où

différentes espèces nous attendaient pour nous faire découvrir leur lieu de vie.

Petits et grands sont repartis vers 18H ravis de leur rencontre avec ces animaux et ont pu relater leurs histoires sur le chemin du retour.

Betty COËLLE

Nos aînés

REPAS DES AINES

Comme à chaque printemps, nos aînés se sont retrouvés pour un repas le jeudi 30 avril afin de passer un agréable moment de partage. Le repas a été préparé par un traiteur des alentours.

Ce déjeuner convivial s'est poursuivi par un après midi jeux et bavardages comme à leur habitude.

Associations

GERBEROY - Fête des roses

21 juin 2015

GYM FORM' BIEN-ETRE

L'association Gym Form' Bien-être a organisé une sortie à la 87e édition de la Fête des roses de GERBEROY le dimanche 21 juin. Des milliers de visiteurs étaient attendus dans ce village fleuri, peuplé d'une cinquantaine d'habitants.

Cette tradition fut initiée par le peintre post-impressionniste Henri le Sidaner. Au début du 20e siècle, le Parisien cherchait l'équivalent du Giverny de son ami Monet. Il choisit GERBEROY. Le village sera pour lui un lieu de sérénité et d'inspiration pour la peinture.

Une inspiration qu'il entretiendra, en embellissant la commune par des jardins multicolores, couverts de roses. L'horticulture était son autre passion. A tel point qu'il lancera la Fête des roses, en 1928, où le beau monde se pressera.

Ses maisons du XVIIe et XVIIIe siècles, en bois et torchis ou briques et silex, font de GERBEROY un lieu de promenade unique. Au printemps et en été, les rosiers grimpants sur les façades transforment la commune en véritable roseraie.

Dès notre arrivée, nous avons pu découvrir GERBEROY transformé pour l'occasion en grand marché. S'y trouvaient des rosiéristes, mais aussi des pépiniéristes, artisans tel que souffleur de verre, potiers …, des commerçants de produits du terroir, de produits à la rose, de fruits et légumes bio, des décors de jardin ou encore l'association "Plus Beaux Villages de France".

La journée fut rythmée par des concerts, des démonstrations de taille de rosiers et des défilés, costumés et de voitures anciennes.

C'est ravis que les participants à cette journée sont repartis pleins de souvenirs.

VER SUR LAUNETTE
TENNIS DE TABLE

ALEXANDRE, DIDIER, HUGUES et les deux MICHEL vous invitent dans la salle polyvalente de Ver sur LAUNETTE pour « taper dans la balle » le jeudi de 20 h à 22 h.

Ces soirées se passent avec bonne humeur, pas de stress de compétition, seulement envie de se retrouver et de passer de bons moments.

PAS DE VACANCES POUR L'ASSOCIATION, même pendant l'été

Vous pouvez nous rejoindre quand vous le désirez, nous vous attendons

Vous pouvez visiter le site :

www.pingoise.com

Vous trouverez un visu global de toutes les manifestations organisées par l'Entente Pongiste du Valois : Nanteuil le HAUDOUIN, BETZ, PLESSIS BELLEVILLE et VER SUR LAUNETTE.

Résultats de l'entente pongiste du Valois :

- L'équipe 1 se maintient en R3,
- l'équipe 2 monte en R4,
- l'équipe 3 se maintient en D2,
- l'équipe 4 monte en D2,
- l'équipe 5 se maintient en D3,
- l'équipe 6 se maintient en D3.

VENEZ NOUS REJOINDRE LE JEUDI A LA SALLE POLYVALENTE DE VER SUR LAUNETTE

Correspondant et Président :
Michel PICARD au 06 22 14 25 35

GYM FORM' BIEN-ETRE

L'association remercie toutes les personnes qui ont participé aux activités de remise en forme cette année et vous donne rendez-vous dès la rentrée pour **la reprise le lundi 14 septembre 2015.**

DATES A RETENIR
Manifestations organisée par l'Association

Le Samedi 12 Septembre 2015
Sortie au spectacle le Souffle de la terre
Ailly sur Noye
Restauration et spectacle : 36 euros (covoiturage)

Le Samedi 31 octobre 2015
Halloween - Bal costumé
Salle polyvalente

Renseignements et inscriptions

Christiane HUE 03.44.54.77.31
chrisgym60@gmail.com

EWTAMT

Ecole de Wing Tsun et Arts Martiaux Traditionnels

Pour cette fin d'année, SIFU ABAOUB à fait l'honneur de venir rencontrer les jeunes élèves de VER SUR LAUNETTE et de leur enseigner le temps d'un cours cet art martial, le WING TSUN.

Vous souhaitez réjoindre cette école, venez rencontrer SISUK Laurent dès la rentrée de septembre .

Renseignements auprès de
Laurent JOVER au 06 19 14 16 52
http://wingtsun-othis.fr/

Aux alentours…

CONTEMPLER LE CIEL : Nuits des étoiles au Parc Jean-Jacques ROUSSEAU.

Cette année les ateliers des Nuits des étoiles prennent pour thème la lumière. Année internationale de la lumière oblige !

Du 7 au 9 août 2015, une succession d'ateliers pratiques, ludiques et expérimentaux se déroulent en plein cœur du parc Rousseau pour tout savoir des phénomènes lumineux dans notre système solaire et même au-delà : Qu'est-ce que la lumière ? La lumière dans l'univers, Le soleil et la vie **sur terre, Le soleil et la lune…**

Tous les jours, venez observer les étoiles de 22H à 1h du matin, et vous initier à l'astronomie même en plein jour, grâce aux animations et ateliers autour d'un planétarium.

Le Samedi 8 août à 20 H, Frédéric Ferrer présentera son spectacle « WOW! », qui explore nos possibilités de vie sur les exoplanètes.

Informations diverses / Actualités

A LIRE…

L'Association HISTOIRE et ARCHEOLOGIE de Nanteuil créée en 1985 a pour objet de faire des recherches historiques et archéologiques sur l'histoire locale et de mettre en valeur ce passé historique local à partir de documents ou de témoignages. Elle vient d'éditer un nouvel ouvrage sur l'histoire, les évènements, la vie dans nos villages du Valois au travers de témoignages, de recherches archéologiques et historiques.

Ce document « HIST&A N° 1 » très documenté avec de nombreuses photos retrace des faits qui se sont déroulés dans différentes communes.

A Ver sur Launette, pendant la guerre 1939-1945 une famille de la commune a accueillie des enfants juifs pour les protéger des rafles et de la déportation. Cette famille a été honorée et reconnue de *« Justes parmi les Nations »* après la guerre par le Comité Yad Vashem. Un article lui est consacré dans le Bulletin.

Cet ouvrage est en vente dans les lieux de presse à Nanteuil et à Baron, à la librairie Majuscules à Crépy, à l'Espace Culturel « Leclerc » à Plessis Belleville et au secrétariat de l'association (11 rue de Soissons –Nanteuil).

ALDAP

VENEZ COURIR CONTRE LA DOULEUR
LE DIMANCHE 11 OCTOBRE 2015
A PARTIR DE 09h00
A SENLIS

Marche ou Course pour adultes :

9h00 : Accueil des participants
Distribution des tee-shirts
9h30 : Echauffement en musique
10h00 : Départ des 10 kms (course)
11h00: Départ des 5 kms (marche ou course)

A partir de septembre

Bulletin d'inscription sur **:** http://www.ghpso.fr

A envoyer ou déposer au :

GHPSO Site de Senlis—Secrétariat Unité de Soins Palliatifs
Avenue Paul ROUGE
60 300 SENLIS

Pour tout renseignement: 03.44.21.70.90

oisemobilité
Simplifiez vos déplacements

Passez au Covoiturage

Inscrivez-vous gratuitement sur
www.covoiturage-oise.fr

N°Azur 0 810 60 00 60

RISQUES SOLAIRES
À la mer, en montagne, à la campagne et même en ville, protégez-vous du soleil

4 GESTES SIMPLES

ÉVITEZ LES HEURES LES PLUS ENSOLEILLÉES entre 12h00 et 16h00 et recherchez l'ombre

PROTÉGEZ ENCORE PLUS VOS ENFANTS

COUVREZ-VOUS avec un chapeau, des lunettes et un t-shirt

APPLIQUEZ DE LA CRÈME SOLAIRE toutes les 2 heures et renouvelez-la après chaque baignade

www.prevention-soleil.fr

www.inpes.sante.fr
inpes
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

Baignade à la plage ou à la piscine, balade en forêt, déjeuner en terrasse...l'été est le moment de l'année où chacun profite des activités et des loisirs en extérieur. C'est aussi, la période où les risques de noyades et ceux liés au soleil sont les plus élevés. Afin de passer un été en toute sérénité et sécurité, l'institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) met à disposition des supports d'information :

- http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1533.pdf : baignade
- http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1207.pdf : risques solaires
- http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1206.pdf : risques solaires

Opération tranquillité vacances

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, remplissez le formulaire prévu à cet effet et rendez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie de Nanteuil Le Haudouin afin de vous inscrire à l'opération tranquillité vacances.

Vous trouverez le formulaire sur le site internet de la commune ou auprès de votre brigade de Nanteuil Le Haudouin.

La Gendarmerie vous informe / Le CORG

Beaucoup d'entre nous s'interrogent encore des raisons pour lesquelles un gendarme de BEAUVAIS répond à notre appel alors que nous avons sollicité la brigade de notre secteur.

Le Centre d'Opérations et de Renseignement de la Gendarmerie (CORG) est une structure opérationnelle qui est devenue incontournable dans l'organisation de la gendarmerie au niveau du département.

Il est le point d'entrée de l'accueil téléphonique d'urgence : (le «17») pour toutes les communes placées sous la responsabilité des forces de gendarmerie.

Il est à ne pas confondre avec :
- le « 18 » pour appels des pompiers
- le « 15 » pour appels du SAMU

Il est bien sur en lien permanent avec les autres services de l'État.

SES MISSIONS :

- Centralisation de l'information
- Réponse aux sollicitations
- Gestion et coordination des interventions

Entre 19h et 8h

La nuit, si je compose l'appel d'urgence « 17 » ou le numéro à 10 chiffres de la brigade locale, je parviens au CORG de BEAUVAIS.

Entre 8h et 19h

Je peux joindre la brigade pour une démarche administrative, le suivi de ma plainte, etc...
Il me faut alors composer le numéro à 10 chiffres de la brigade : **03 44 88 34 17**

Si c'est une urgence je fais le « 17 »

*
* *
*

Le rôle de l'opérateur du CORG est de répondre aux sollicitations des usagers, de les rassurer, de les informer sur la suite immédiate donnée à leurs appels, de déclencher si besoin l'intervention des forces de l'ordre et de coordonner l'action de celles-ci.

Le CORG centralise les interventions sur tout le département, et répond également à l'appel des usagers lorsque les brigades sont fermées au public. Durant ces horaires, c'est lui qui coordonne les moyens de la gendarmerie.

Le CORG est l'outil opérationnel à la main du commandant de groupement de l'Oise, pour une bonne coordination des patrouilles et une intervention plus rapide et plus efficace en cas de besoin.

DEMARCHAGE A DOMICILE

Au cours du mois de juin, des habitants nous ont signalé un homme se prétendant représentant pour EDF et demandant vos disponibilités pour un diagnostic.

La ville souhaite vous mettre en garde contre ses agissements frauduleux.

Méfiez-vous de ces démarcheurs qui se présentent chez vous de manière impromptue !

➢ **Ce qu'il faut savoir…**

- La mairie n'envoie aucune entreprise démarcher les particuliers.
- Les professionnels doivent être en mesure de présenter un extrait K-Bis, véritable « carte d'identité » à jour d'une entreprise immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS)

EXIGEZ TOUJOURS LA PRÉSENTATION D'UNE CARTE PROFESSIONNELLE.

Attention également aux faux plombiers, agents EDF ou de société de sécurité, représentants, faux gendarmes ou faux policiers etc… Ils peuvent profiter d'une visite à domicile pour procéder à un repérage des lieux en vue d'un cambriolage.

➢ **Les bons réflexes...**

- Ne laissez pas entrer une personne dont vous n'avez pas sollicité la venue.
- Ne laissez pas entrer une personne qui se propose d'effectuer certains contrôles de votre habitation (bilan énergétique…) sans que vous-même l'ayez contactée.

Attention aux intervenants dont les coordonnées figurent sur les imprimés publicitaires recensant les « Numéros Utiles » ou « Numéros d'Urgence ».

➢ **Soyez des voisins vigilants...**

Les témoignages apportés peuvent se révéler capitaux pour l'identification des auteurs et la découverte des objets dérobés.
N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects en informant la gendarmerie. N'intervenez pas vous-mêmes.
Les descriptions des suspects et du véhicule utilisé doivent être relevés (immatriculation, couleur, modèle).

Communiqué de presse

ameli.fr : chacun y trouve son compte

Aujourd'hui dans l'Oise, grâce à leur compte Personnel et gratuit, plus de 200 000 assurés gèrent facilement et efficacement leurs démarches de santé depuis le site internet de l'Assurance Maladie, ameli.fr. Et le succès ne se dément pas avec plus de 2 700 nouvelles adhésions par mois.

Alors, plus d'hésitation ! Créez votre compte Ameli et effectuez vos démarches de chez vous !

Le compte Ameli : tout un univers de services en ligne…

En ouvrant gratuitement son compte personnel sur ameli.fr, chacun peut gérer son dossier d'assuré, 24h sur 24 et 7 jours sur 7 :

- suivre ses remboursements de soins et d'indemnités journalières,
- contacter un conseiller Assurance Maladie,
- télécharger une attestation de droits ou d'indemnités journalières,
- suivre la fabrication de sa carte Vitale,
- télécharger son relevé fiscal,
- consulter l'historique de ses arrêts de travail…

Le compte Ameli permettra également très bientôt de déclarer en ligne la naissance de son enfant.

En 2014 dans l'Oise, plus de 172 000 attestations de droits et 104 000 attestations d'indemnités journalières ont ainsi été téléchargées depuis le compte Ameli.

...et une plus grande proximité

Et pour encore plus de proximité, téléchargez gratuitement l'application « mon compte Ameli », pour accéder en toute sécurité, n'importe où et à n'importe quel moment aux nombreux services à partir d'un Smartphone. Cette application, en évolution constante, permet de retrouver en situation de mobilité les principaux services réservés aux seuls adhérents du compte sur internet.
Le compte mobile dans l'Oise, c'est plus de 11 000 utilisateurs en 2014 et 35 000 connexions.

Votre CPAM sur Facebook à l'adresse suivante
https://www.facebook.com/cpamoise

Barbecue sans danger

L'été, faire un barbecue est une bonne idée conviviale. Pour que cela le reste, vous prenez quelques mesures de précaution, car un incendie est vite arrivé. N'utilisez jamais de l'alcool à brûler pour allumer le feu. Faites vos grillades toujours en plein air…

Sans feu, on ne peut pas faire de grillades. Et là où il y a du feu, il y a aussi danger de brûlures ou même d'incendie.

Cependant si vous utilisez correctement le barbecue à charbon de bois ou à gaz et si vous vous en tenez aux points suivants, vous êtes sûr de passer une soirée barbecue réussie et sans accident.

Mesures de précaution pour tous les barbecues

- Faites vos grillades toujours en plein air.
- Placez votre barbecue de manière stable et sur une base solide.
- Dans un périmètre d'au moins un mètre, veillez à ce qu'il n'y ait pas de matériaux inflammables comme du mobilier de jardin ou un parasol.
- Avec des enfants, les choses peuvent aller très vite. Faites donc particulièrement attention quand il y a des enfants autour du barbecue et ne les laissez pas sans surveillance.

Gardez près du barbecue une couverture anti feu prête à l'usage.

Mesures de précaution pour les barbecues à charbon de bois

- Pour allumer le feu, n'utilisez jamais d'essence ou d'alcool à brûler. Il y a risque d'explosion. Utilisez plutôt un allume-feu provenant d'un commerce spécialisé.
- Après les grillades, éteindre les braises de charbon de bois en y versant de l'eau ou laisser s'éteindre pendant deux jours (48 heures). Le charbon de bois peut continuer à rougeoyer encore toute une journée.

Mesures de précaution pour les barbecues à gaz

- **Vérifiez régulièrement l'étanchéité des conduites de gaz. Pour cela, passez la conduite dans de l'eau savonneuse. Il y a une fuite là où apparaissent des bulles de savon. Dans ce cas, il faut absolument remplacer les tuyaux. Faites toujours effectuer les réparations par un professionnel et ne cherchez pas à rafistoler vous-même.**
- **Soyez aussi constamment attentif à toute odeur de gaz. Si vous sentez le gaz, fermez immédiatement la valve.**
- **Après que vous ayez fini vos grillades: fermez toujours le robinet de la bouteille de gaz au plus vite. Sinon il existe toujours un risque élevé d'explosion.**

Un accident se produit, faites ce qui suit:

1. Prévenez les pompiers au **118**
2. Secourez les blessés
3. Éteignez le feu

Jeux n°6

Labyrynthe

Le petit escargot doit trouver sa copine coccinelle mais ne doit pas croiser l'oiseau qui pourrait le manger.

Intrus

Trouve l'intrus dans ce groupe:

Lettres

Les lettres se sont mélangées, reconstitue les trois mots écrits initialement. Ce sont des noms de fruits.

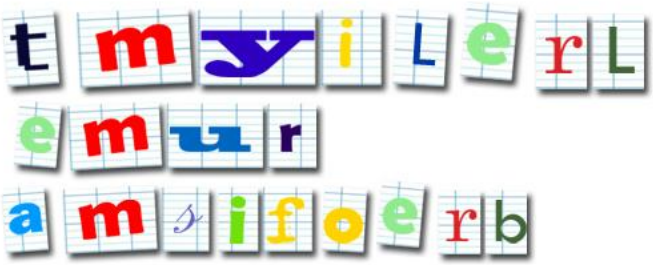

Ombres

Une seule est vraiment l'ombre du coq, à trouver!

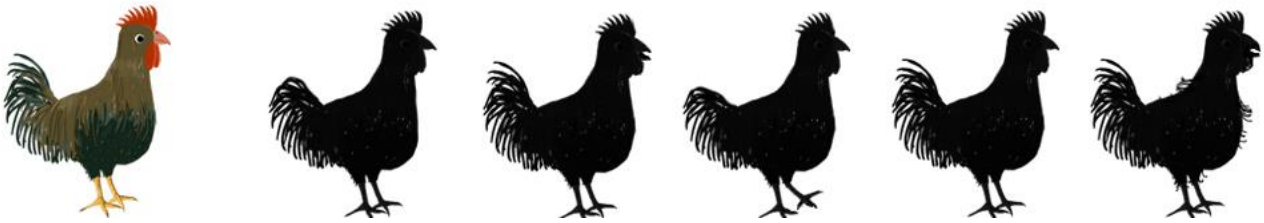

© Paulina Dyrek

SUDOKU

Facile :

	4	6	5		7		9	
5		8						2
3		2	9	4				
	8					9		5
			7	3	1		3	
4		1						
				9	5	6		3
6						4		1
	3		1		6	5	8	

Difficile :

					9			6
	2		5	8				
8		4				2		
7		3	2			4	1	
	4	2			3	6		9
		1				7		5
				5	2		3	
5			1					

La règle *: Chaque chiffre de 1 à 9 doit être présent une et une seule fois sur les lignes, les colonnes et les régions (9 carrés de 3X3)*

Ne pas jeter sur la voie publique